

Registre de Port-La-Joie en l'Isle Saint-Jean (1721-1758)

par Francis C. Blanchard

Le document communément appelé Registre de Port-La-Joie est en réalité un recueil de documents renfermant à la fois trois registres paroissiaux de l'ancienne île Saint-Jean. Le premier acte est en date du 10 avril 1721 et nous y trouvons de nombreux actes semblables qui coïncident avec la période française dans l'histoire de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces actes couvrent les années 1721 à 1758, sauf une lacune de 1745 à 1749 lorsqu'il y eut l'occupation anglaise de l'île, durant laquelle on avait expulsé tout le clergé. En somme, ce registre comprend les actes suivants:

- 1) baptêmes, mariages, sépultures et autres actes: île Saint-Jean, la paroisse Saint-Jean de l'Évangéliste à Port-La-Joie, (1721 à 1744);
- 2) baptêmes, mariages, sépultures et autres actes: île Saint-Jean, pour les paroisses Saint-Pierre-du-Nord et Saint-Jean l'Évangéliste à Port-La-Joie, (le 15 septembre 1749 au 6 décembre 1751); et,
- 3) baptêmes, mariages, sépultures et autres actes: Saint-Jean l'Évangéliste à Port-La-Joie (le 6 janvier 1752 au 30 mai 1758, quelques mois avant la Déportation des Acadiens de l'île Saint-Jean).

Avant 1752, pendant le Régime français, il n'y eut à l'île Saint-Jean qu'une seule paroisse, celle de Saint-Jean l'Évangéliste, à Port-La-Joie. Cette paroisse, avec son curé résident, fut appelée à desservir toute la colonie à partir de 1720. Le missionnaire résident parcourait toute l'île et chaque année séjournait un certain laps de temps à Saint-Pierre-du-Nord. C'est ainsi que nous trouvons des actes de cérémonies religieuses dans ces registres qui prirent place dans cette paroisse. Par conséquent, les deux registres sont complémentaires.

La paroisse Saint-Jean l'Évangéliste fut établie avec l'arrivée des premiers colons français en 1720, à l'endroit où se situe Rocky Point présentement.